

28E CONCOURS AFRICAIN DE PROCÈS SIMULÉ DES DROITS DE L'HOMME

UNIVERSITÉ DE BOTSWANA, 1-7 JULY 2019

CAS HYPOTHÉTIQUE

devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

dans l'affaire opposant

Leave Us Alone (LUA)

et

la République de Bentaria

- 1 Bentaria est un petit pays sans littoral d'Afrique australe dont l'économie est en forte croissance, et qui fait l'envie des pays voisins et de leurs habitants. Il est borné à l'est par la République de Zabalia et au sud-ouest par la République de Peradila. À l'ouest, il est également bordé par Zeuta, une petite enclave de Zabalia située à l'intérieur de Peradila. Bentaria a un revenu national brut (RNB) par habitant, selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale, de \$12 000 en 2016, et un taux de croissance économique de 2,4% par an. Il a donc été classé parmi les pays en développement à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Bentaria dispose d'un système de santé très développé. Il a mis en place un programme complet de prévention de la transmission mère-enfant (TME), avec près de 95% des femmes enceintes recevant ce traitement. Son programme de traitement antirétroviral (ARV) couvre près de 80% des personnes éligibles au traitement. En conséquence, le taux d'infection par le VIH parmi la population âgée de 15 ans et plus est passé de 15% en 2005 à 8% en 2015. Ses principales sources de revenus sont l'extraction de diamants, la production de viande bovine et le tourisme. Bentaria est un membre actif des Nations Unies (ONU) et de l'Union africaine (UA). Depuis son accession à la présidence, le président Frederick Robaliano a déclaré publiquement, notamment aux Nations unies à New York en novembre 2016, que son gouvernement était attaché aux principes du droit international énoncés par la Charte des Nations unies, en particulier pour ce qui est de la protection des droits de l'homme.
- 2 Bentaria a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1966 et a depuis lors connu des changements de gouvernement pacifiques, conformément à la Constitution républicaine de 1966. Il s'est toujours enorgueilli d'être un pays régi par l'état de droit, et un système judiciaire efficace est en place. La Constitution de la République de Bentaria contient des droits civils et politiques et, à cet égard, reflète les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme. Alors que la Constitution ne fait aucune référence à la position du droit international dans le pays, la Cour d'appel a précisé que Bentaria est un État

dualiste, estimant que les traités qui ont été ratifiés par l'État ne font pas partie du droit interne, sauf si explicitement domestiqué. La Cour d'appel a également conclu que les principes du droit international coutumier font partie du droit interne dans la mesure où ils ne sont pas incompatibles avec le droit interne. Conformément à la Constitution, toutes les questions de droit constitutionnel doivent être d'abord soumises à la Haute Cour de Bentaria. Le dernier mot en la matière appartient à l'instance judiciaire suprême du pays, la Cour d'appel.

3 Bentaria a ratifié les instruments internationaux suivants: le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) (en 1993); le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) (en 1993); la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) (en 1997); la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) (en 1998); la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (Charte africaine) (en 1986); la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (Charte africaine de l'enfance) (avec une réserve à l'article 2) (en 2000); le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo) (en 2004); la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption (en 2004); la Convention de 1951 sur les réfugiés et son protocole de 1967 (en 1977); et la Charte de l'UA sur la démocratie, les élections et la gouvernance (en 2017). En 2001, Bentaria a ratifié la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique et a immédiatement adopté une loi habilitante, sous la forme de la Loi de 2001 sur les réfugiés, contenant les dispositions exactes de la Convention de l'OUA sur les réfugiés. Bentaria a ratifié le Protocole à la Charte africaine portant création d'une cour africaine des droits de l'homme et des peuples en 2015 et son Parlement a approuvé une déclaration en vertu de l'article 34(6) de ce Protocole le 2 août 2017. La Commission de l'UA a enregistré le dépôt de cette déclaration le 30 juillet 2018. Il n'a signé ni ratifié aucun autre instrument potentiellement pertinent. Malgré le large éventail d'instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par Bentaria, son code pénal, hérité de l'administration coloniale britannique, contient toujours une disposition sur les «infractions à l'ordre naturel» qui a été largement utilisée comme base pour condamner des personnes engagés dans des relations homosexuelles consenties. Cependant, la dernière condamnation enregistrée pour une telle infraction remonte à 2000.

4 Bentaria a une population de deux millions d'habitants, composée de divers groupes ethniques. Le groupe ethnique principal est la tribu Balo, qui depuis l'indépendance a dominé la politique bentarienne. Le Parti Démocratique de Bentaria (PDB) est au pouvoir depuis l'indépendance. Tous les anciens présidents de Bentaria sont issus de la tribu Balo, à l'exception de l'actuel président Frederick Robaliano, issu de la tribu Merando. Le principal parti d'opposition, le Parti Républicain Bentaria (PRB), n'a jamais obtenu plus de 30% des sièges au Parlement. Outre le PDB et le PRB, il existe quelques petits partis

politiques sans grande influence. Le pays a bénéficié d'un système politique démocratique stable caractérisé par des élections régulières, libres et équitables, et une presse libre. Sa société civile est dynamique. L'une des organisations de défense des droits humains la plus connue du pays s'appelle Leave Us Alone (LUA). LUA, qui défend les droits humains au Bentaria et au niveau international, a le statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (Commission africaine), ainsi que du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (Comité des enfants africains), et a déposé un certain nombre de plaintes auprès de la Commission africaine concernant des violations des droits humains par certains Etats membres de l'UA. Le système politique est tolérant et accommodant des points de vue politiques différents. Cependant, depuis deux ans, les médias ont critiqué le parti du président Frederick Robalio, le PDB, pour avoir réprimé la presse et s'être livré à la corruption.

- 5 Bentaria et Peradila ont maintenu des relations étroites et amicales, mais ont maintenu une frontière fermée, les ressortissants de chacun des deux pays étant tenus de présenter un visa pour entrer dans l'autre pays. Peradila avait un RNB par habitant de \$1 200 en 2016, selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale, et a connu ces dernières années une croissance économique de l'ordre de 0,5% par an. Selon l'ONUSIDA, le taux d'infection du VIH à Peradila représente 13% de la population âgée de plus de 15 ans. Un traitement très limité contre le VIH est disponible, environ 50% des femmes enceintes recevant un traitement contre la TME et environ 25% des femmes éligibles aux ARV recevant effectivement le traitement. Zabalia, pays densément peuplé et en grande partie agraire, a maintenu des relations amicales avec ses deux voisins. Son RNB, mesuré selon la méthode susmentionnée, avoisine les \$600.

- 6 À l'approche des élections générales de 2017 à Peradila, prévues le 1er août 2017, le chef du principal parti d'opposition à Peradila, le Dr Joseph Papalio du Combattants pour la Liberté de Peradila (CLP), a accusé le parti au pouvoir, le Mouvement pour le Changement (MC), d'utiliser des fonds et des biens publics pendant la campagne électorale. Le pays n'a pas de système de financement des partis politiques et chaque parti politique doit financer sa propre campagne. Selon des sondages d'opinion menés par un groupe de réflexion indépendant, publié le 1er juillet 2017, le CLP et le MC ont bénéficié d'un soutien presque égal des électeurs potentiels. Le Dr Joseph Papalio a accusé le MC de malversations électorales, notamment de trafic d'électeurs, prouvant que des personnes avaient été emmenées pour s'enregistrer dans des circonscriptions qui constituent traditionnellement le fief des partis d'opposition. À l'approche du jour des élections, les partis politiques ont intensifié leurs campagnes. Des accusations, des contre-accusations, des combats et des troubles de la part de membres de différents partis lors de rassemblements politiques ont été largement rapportés. Des policiers ont été envoyés pour réprimer les troubles. Un journal local a rapporté que des membres des partis d'opposition et des

personnes appartenant à des groupes ethniques minoritaires avaient été passés à tabac par la police; et au moins dix «disparitions» de critiques bien connus du gouvernement ont été rapportées. Un blog important de l'opposition a révélé ce qui semblait être une vingtaine d'hommes exécutés sommairement et jetés dans une fosse commune. Le secrétaire général du MC a rejeté ces accusations, les qualifiant comme étant sans fondement. Dans la semaine qui a précédé les élections, des membres des médias ont été arrêtés pour avoir soi-disant incité à la violence et à la désobéissance civile. L'élection s'est terminée par une victoire retentissante pour le MC. Bien que la CLP ait contesté les résultats des élections comme ne reflétant pas la "volonté du peuple", en raison de mesures de sécurité strictes et d'un taux de présence policière toujours élevé, les manifestations populaires se sont dissipées. Cependant, le Dr Joseph Papaliano a promis de ne pas "se reposer avant que nous ayons acquis le pouvoir qui nous appartient". Des attaques sporadiques et isolées, de type guérilla, contre le siège et les bureaux du MC dans tout le pays se poursuivent toujours, mais les autres formes de violence ont en grande partie cessé. Au moins cinq journalistes qui étaient arrêtés juste avant les élections sont toujours en détention.

- 7 Depuis le début d'août 2017, des milliers de personnes ont fui Peradila individuellement et en masse pour se rendre dans le pays avoisinant, Bentaria. À leur arrivée à la frontière entre les deux pays, ils ont demandé l'asile. Certains de ceux qui fuyaient Peradila sont entrés dans Bentaria par Zeuta. Aux termes d'un accord de «pays tiers sûr» entre Peradila et Zabalia, les personnes qui demandent le statut de réfugié doivent présenter leur demande dans le premier pays dans lequel elles arrivent, à savoir Peradila ou Zabalia, à moins d'être visées par une exception. Il existe deux exceptions, à savoir les «mineurs non accompagnés» et «l'intérêt public». Les ressortissants de Peradila peuvent entrer à Zabalia sans visa et peuvent rester légalement dans le pays jusqu'à 60 jours. Les autorités frontalières de Bentaria ont refusé l'entrée de tous les demandeurs d'asile sur le territoire. Ils les ont mis dans des camions de police et les ont ramenés à Peradila, mais beaucoup d'entre eux sont revenus illégalement dans le pays par des points d'entrée non officiels. Le 15 septembre 2017, la police a arrêté 1 300 Peradiliens sans papiers à Bentaria (tous âgés de plus de 18 ans, dont un tiers sont des femmes) et les ont placés dans des cellules de garde à vue de la police et des centres de détention où ils sont restés jusqu'à présent. Lors d'une conférence de presse qui a suivi, le Ministre de l'Intérieur de Bentaria a déclaré que ces arrestations devaient "envoyer un signal aux futurs prétendus demandeurs d'asile qui abusent du processus". En réponse aux questions, il a indiqué qu'il n'y avait plus de place pour les demandeurs d'asile dans l'un des trois «camps de réfugiés» désignés dans le pays.
- 8 Quelques semaines après l'afflux massif d'habitants de Peradila, le nombre d'enfants vivant dans les rues de Bentaria, la capitale, a rapidement augmenté. Les enfants n'étaient pas accompagnés et ne disposaient d'aucun document attestant de leur nationalité. Alors que ce nombre augmentait, en particulier dans

le quartier central des affaires, des rumeurs ont commencé à se répandre dans la ville, selon lesquelles ces enfants étaient des voleurs et une source d'insécurité dans la ville. Ces rumeurs se sont encore intensifiées lorsqu'un groupe d'enfants est entré par effraction dans une épicerie un soir, a vandalisé l'endroit et a pillé des produits alimentaires. Pendant cette période, une des émissions de radio matinales les plus populaires a organisé une session téléphonique sur la question des voleurs dans les rues de la capitale. De nombreux citoyens bentariens ont appelé et ont généralement exprimé leur dégoût pour les «nouveaux gamins des rues», les «voleurs» et les «prostituées» de Peradila. Le maire de la ville a également appelé et a déclaré que «ces gamins des rues sont des criminels. Nous s'occuperons d'eux et nettoierons notre ville». Le maire a également souligné que la Loi de 2007 sur les enfants de Bentaria prévoit que l'enfant privé de soins parentaux sera confiés à la garde de l'État pour sa propre protection.

- 9 Le lendemain matin, les autorités municipales, accompagnées de la police de Bentaria, ont rassemblé tous les enfants et quelques adultes dans la rue et les ont placés dans des camions de la police. Ils ont été emmenés dans un centre de détention, qui servait autrefois de caserne militaire. Le maire a déclaré que le centre de détention était un arrangement temporaire, et qu'on cherchait d'autres structures pour accueillir les enfants, car on n'avait pas anticipé leur arrivée en si grand nombre et que dans le passé, il n'y avait pas eu besoin de telles structures. La caserne avait un grand dortoir où tous les enfants et les adultes étaient logés. La direction a toutefois placé les garçons et les filles aux extrémités opposées du dortoir. Les enfants ont reçu une nourriture suffisante, des installations sanitaires, un accès à un dispensaire et une bibliothèque de base où ils pourraient étudier. Quelques jours après le début de leur séjour dans l'établissement, certaines des filles se sont plaintes de harcèlement sexuel de la part des autres résidents de l'établissement, en particulier lorsqu'elles sont allées utiliser les toilettes. Cependant, le directeur de l'établissement a rejeté les plaintes, arguant que les enfants se comportaient mal et voulaient juste causer des problèmes. En tout état de cause, a-t-il déclaré, les filles avaient atteint l'âge du mariage selon les coutumes de Bentaria et étaient libres de se marier et de quitter les lieux. LUA a rendu visite aux enfants du centre de détention et a pris note de leurs plaintes. En janvier 2018, LUA a introduit une demande urgente auprès de la Haute Cour de Bentaria, au nom des enfants, afin de contester leur détention et de préciser les conditions de leur détention. Leur cas a cependant été rejeté, la Haute Cour ayant estimé que LUA n'avait pas qualité pour agir au nom des enfants. LUA a interjeté appel de la décision de la Haute Cour devant la Cour d'appel de Bentaria, qui a confirmé la décision de la Haute Cour en juin 2018.
- 10 Khali Bozozo est une dentiste réputée et une (in)fameuse activiste pour les lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) de Peradila. Il milite pour l'abrogation des lois anti-sodomie et pour la promulgation des lois

spécifiques qui visent la discrimination contre les LGBTI à Peradila. En septembre 2017, Bozozo était en voyage d'affaires à Bentaria quand, à son arrivée à l'aéroport, il a appris que les forces de sécurité de Peradila avaient perquisitionné son domicile à sa recherche, l'accusant d'avoir enfreint les lois de Peradila pour son activisme LGBTI «qui n'a pas fait progresser les valeurs africaines ». En entendant ces nouvelles, il a immédiatement demandé le statut de réfugié à l'aéroport de Bentaria. Dans sa demande, il a indiqué qu'il avait été spécifiquement ciblé par les fonctionnaires de Peradila pour s'être identifié comme un homme homosexuel. En fait, il avait déjà été cité dans un journal local de Peradila comme déclarant qu'il était «né gay» et qu'il défendait les droits des homosexuels à Peradila.

- 11 Bozozo a été envoyé au Camp Landi, le plus grand des trois «camps de réfugiés» du pays, géré par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en collaboration avec le gouvernement de Bentaria. Au Camp Landi, Bozozo s'est associé avec d'autres personnes LGBTI pour pacifiquement manifester contre le fait que de nombreux membres de la communauté LGBTI présents dans le camp avaient subi des violences de la part d'autres personnes du camp en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée et leur identité de genre, mais les auteurs ont subi aucune conséquence. Lorsque des plaintes relatives à la violence ont été déposées, la direction locale du HCR, en collaboration avec le gouvernement de Bentaria, a fourni des logements séparés aux membres de la communauté LGBTI dans le camp afin de limiter leurs interactions avec la population en général, ce qui les exposait d'avantage à la violence. Cependant, des manifestations occasionnelles se sont poursuivies au sujet des conditions déplorables des logements séparés, qui étaient inférieurs aux logements situés dans le reste du Camp Landi.
- 12 Après plusieurs mois d'attente, la demande de Bozozo a été rejetée par le Comité de Détermination du Statut de Bentaria (CDSB), qui a indiqué que ses motifs de demander l'asile ou le statut de réfugié étaient en deçà des exigences de la législation nationale, à savoir la Loi de 2001 sur les réfugiés. Bozozo a ensuite introduit un recours devant l'Organe d'Appel du CDSB, qui a également été rejeté. L'Organe d'Appel a donné à Bozozo sept jours pour quitter le pays. Dans le cas échéant, il serait expulsé par les autorités de l'immigration de Bentaria, sous réserve du pouvoir du Ministre de l'Intérieur d'accorder la clémence dans de tels cas. Le 1er janvier 2019, Bozozo a été renvoyé à Peradila après l'échec d'un long processus visant à obtenir la clémence. À son retour à Peradila, Bozozo s'est caché et s'est depuis gardé à l'abri de tout activisme LGBTI.
- 13 Une élection générale à Bentaria devait avoir lieu le 30 octobre 2018. Cette date est la dernière date à laquelle l'élection pourrait avoir lieu, conformément aux prescriptions constitutionnelles. Ferana Ditori est une journaliste connue qui travaille pour un journal privé de Bentaria, *Soleil*, qui couvrait la situation en matière de sécurité à Bentaria à l'approche des élections générales. Le 10

octobre 2018, *Soleil* publia un article, écrit par Ferana Ditori, intitulé «Bentaria en feu: la police fait des ravages lors des rassemblements de la campagne de l'opposition». Le Ministre de l'Information, le colonel Sergio, a diffusé une déclaration dénonçant le reportage de *Soleil*, diffusée par la Télévision Nationale de Bentaria (TVB) et par la journaliste Ferana Ditori. Dans sa déclaration, le colonel Sergio a également accusé *Soleil* et ses rédacteurs d'inciter le public à la violence et de donner aux terroristes la plate-forme leur permettant de perpétrer des actes de terrorisme contre son pays sous prétexte de faire campagne pour les élections. Il a indiqué que le gouvernement traitera sévèrement la situation et obligera les personnes responsables à se conformer à la loi.

- 14 Ferana Ditori était invitée à participer à une conférence sur la liberté d'expression en Razavia, un État d'Amérique du Nord, et à prendre la parole devant quelques universités de Razavia sur la situation à Bentaria. Elle prévoyait également de se rendre dans les bureaux du journal razavien *Le Schweritz*, auquel elle contribuait régulièrement au fil des années, en relatant les événements survenus à Bentaria. Ferana Ditori souffrait d'une peur morbide de l'avion très connue et a donc réservé un voyage à bord du bateau l'Étoile du Nord, qui quitte le port principal de la ville voisine de Peradila le 17 de chaque mois pour un voyage de 10 jours en direction de la Razavia, le voyage de retour étant effectué le cinquième jour du mois suivant. L'Étoile du Nord est enregistrée à Bentaria. Pour obtenir une bonne affaire, Ditori a réservé son voyage directement auprès de la société propriétaire du navire, Sergio Travels, société appartenant au frère du Ministre de l'Information de Bentaria. Elle a réservé un billet pour son départ le 17 octobre 2018 et son voyage de retour le 5 novembre 2018. L'Étoile du Nord compte 100 passagers. Outre le transport de passagers de Peradila à Razavia, elle se rend également sur l'île isolée de Luf pour déposer des provisions, où il s'arrête brièvement le 23 octobre. Ditori avait réservé une cabine unique et était discrète pendant le voyage. Cependant, plusieurs fois par jour, elle fournissait des mises à jour sur les médias sociaux où elle réfléchissait sur la situation politique à Bentaria. Sa dernière publication sur les médias sociaux date du 25 octobre à 16 h 00, heure de Bentaria (11 h 00 à l'endroit que l'Étoile du Nord se trouvait à cette heure-là, dans les eaux internationales, deux jours avant son arrivée en Razavia). Lorsque Ditori n'est pas arrivée à la conférence comme prévu le 28 octobre, les organisateurs ont contacté l'éditeur du *Soleil*, qui était surpris car il savait à quel point elle attendait avec impatience son voyage à Razavia pour faire campagne pour une amélioration de la situation des droits humains à Bentaria.
- 15 Le 29 octobre, *Soleil* a publié un article dans lequel il reprochait au gouvernement de Bentaria d'être responsable de la disparition de Ferana Ditori. L'article du *Soleil* a suscité des manifestations dans l'ensemble du Bentaria, et la communauté mondiale a condamné le gouvernement. Parmi les pays qui ont condamné la disparition de Ferana, on peut citer Razavia, qui a publié une déclaration publique à ce sujet et a effectivement déclaré que le blâme était à la porte du gouvernement de Bentaria et a demandé à Bentaria de mener une

enquête approfondie sur sa disparition. Le 1er novembre, le *Schweritz* a publié une photo qui aurait été prise par l'un des passagers de l'Étoile du Nord le 25 octobre. La photo avait été prise dans le noir et était granuleuse. La photo semblait avoir été recadrée pour se concentrer sur trois personnages. Deux des personnes portaient ce qui semblait être des uniformes de l'armée bentarienne. La troisième personne était une femme qui ressemblait à Ferana Ditori. Sur la photo, les trois personnes semblaient être engagées dans une discussion animée. Bentaria a refusé d'ouvrir une enquête en déclarant que, selon eux, Ferana Ditori était effectivement arrivée à Razavia et qu'en tout état de cause, il n'était pas de leur devoir d'enquêter sur ce qui s'était passé sur un navire en route de Peradila à Razavia. Ils ont évoqué l'affaire *Toxic* dans laquelle la Cour d'appel de Bentaria en 2010 avait décidé qu'elle n'était pas compétente dans une affaire concernant le déversement de déchets dangereux en haute mer par le l'Étoile du Nord.

- 16 Les médias de Bentaria ont rapporté que la police avait arrêté plusieurs personnes lors de manifestations après la disparition de Ferana Ditori. Weino Pi, secrétaire général de la LUA, figurait parmi les personnes arrêtées. L'appel de LUA pour la libération inconditionnelle de Weino Pi n'a pas réussi à obtenir sa libération de la garde à vue. Interrogé par la presse internationale sur la situation dans son pays, le président Frederick Robaliano a déclaré que "tout le monde récolte ce qu'il sème". LUA a toutefois promis de veiller à ce que Weino Pi soit libéré de sa garde à vue.
- 17 Dans l'intervalle, le 23 octobre 2018, le gouvernement a annoncé qu'il avait suspendu les élections générales pour une durée indéterminée, évoquant des troubles et des manifestations dans le pays. On a déclaré que le climat politique n'était pas favorable à la tenue d'élections libres et équitables. Le gouvernement a également accusé les membres de l'opposition politique d'avoir détourné le processus électoral. Une nouvelle date pour l'élection a ensuite été fixée au 30 novembre 2019.
- 18 LUA a lancé une vigoureuse campagne de plaidoyer contre la détention de son secrétaire général ainsi que contre la disparition et le possible assassinat de Ferana Ditori par le gouvernement. Le gouvernement a nié avec véhémence toutes les allégations portées contre lui. Cependant, quelques jours plus tard, Weino Pi a été libéré. En raison de la couverture médiatique, des demandeurs d'asile à Bentaria ont demandé à LUA de déposer une demande devant la Haute Cour de Bentaria concernant leur libération des cellules de police et des centres de détention, et de faire valoir que leur détention était contraire au droit international et aux obligations de Bentaria telles que prévues par les instruments internationaux relatifs aux droits humains. Cette demande a été introduite le 30 novembre 2018. Dans une demande distincte, présentée le 1er décembre 2018, LUA a demandé à la Haute Cour d'ordonner Bentaria à communiquer des informations sur l'endroit où se trouvaient Ferana Ditori et d'autres personnes arrêtées au cours des manifestations. Bentaria a déposé des

documents opposant les demandes. Cependant, à ce jour, aucune date n'a été fixée pour l'audition des demandes à Bentaria.

- 19 Le 10 mai 2019, LUA a saisi la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples afin qu'elle statue sur les demandes suivantes:
- (i) Bentaria a violé la Charte africaine et d'autres normes internationales relatives aux droits humains en faisant 'disparaître' Ferena Ditori.
 - (ii) Bentaria a violé la Charte africaine et d'autres instruments pertinents relatifs aux droits humains dans son traitement des personnes qui ont fui Peradila pour se rendre à Bentaria.
 - (iii) Bentaria a violé les dispositions de la Charte africaine et d'autres lois internationales relatives aux droits humains dans son traitement des enfants retrouvés dans la rue.
 - (iv) Bentaria a violé la Charte africaine et d'autres lois internationales des droits humains pertinentes dans son traitement de Khali Bozozo.

La Cour africaine a audiencé l'affaire à sa session du juillet 2019. Préparez les memoires écrits au nom de LUA et la République de Bentaria en traitant la question de compétence, recevabilité, le fond et les demandes de réparation.

